



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/33/Add.2
5 octobre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS ET FRANÇAIS

**COMITÉ D'EXPERTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses**
(6-15 décembre 1999)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION

Additif 2

Calendrier provisoire

Compte tenu de la documentation soumise, il a été décidé que la session dont la durée prévue était de deux semaines complètes (6 au 17 décembre 1999) pourrait être écourtée. Par conséquent, la session se tiendra du 6 au 15 décembre 1999. Le calendrier provisoire figure au verso.

Groupes de travail

Deux groupes de travail sont prévus:

- groupe de travail sur le point 2 (Elaboration de dispositions relatives au transport de gaz) (Réunion sans interprétation dans une salle séparée, du 6 au 9 décembre);
- groupe de travail ONU/BIT chargé de l'harmonisation des critères de classification (risques physiques). Ce groupe est réuni dans le contexte de l'harmonisation mondiale des critères de classification, de la coopération avec le Bureau international du travail et le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques, et du suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Ce groupe devra par conséquent être constitué d'experts connaissant bien la législation des transports et d'autres législations pertinentes (sécurité du travail, environnement, protection des consommateurs). Le groupe traitera la question de l'inflammabilité des aérosols. La session du groupe se tiendra en salle de réunion plénière, avec interprétation simultanée en anglais, français, espagnol, chinois et russe, le lundi 13 décembre, et remplacera une ou les deux séances du sous-Comité prévues pour cette journée.

